



**Cour  
Pénale  
Internationale**

**International  
Criminal  
Court**

ICC-PIDS-IS-01-001/10\_Fra

# Locaux permanents de la CPI



Façade des locaux provisoires de la Cour  
©ICC-CPI/Max Koot



Locaux permanents de la Cour vus à du croisement de Oude Waalsdorperweg et Van Alkemadeaan  
©schmid/hammer/lassen architects

## La Cour pénale internationale

La Cour pénale internationale (CPI) est une organisation internationale permanente qui a son siège à La Haye. Elle a été créée par le Statut de Rome qui, à ce jour, a été ratifié par 110 États.

La CPI est la première juridiction pénale internationale permanente dont la mission est de mettre un terme à l'impunité s'agissant des crimes les plus graves qui concernent l'ensemble de la communauté internationale.

## Locaux permanents

La CPI occupe actuellement des locaux provisoires, que l'État hôte a mis gracieusement à sa disposition jusqu'au second semestre 2012.

Pour s'acquitter efficacement de sa mission, la CPI a besoin de locaux permanents bien adaptés à l'importance du rôle qu'elle joue dans la lutte contre l'impunité.

En décembre 2007, l'Assemblée des États parties a jugé nécessaire de doter la CPI de locaux permanents neufs. Dans ce cadre, elle a créé trois organes : un Comité de contrôle chargé de superviser le projet, un Conseil du projet chargé de constituer une structure consultative et coopérative de gestion, et un Bureau du directeur de projet chargé de veiller au respect des délais de construction, des devis et des normes de qualité.

L'État hôte a organisé et financé le concours d'architecture et a mis gracieusement le terrain à la disposition de la Cour. Il a aussi consenti un prêt pour financer le chantier.

## Caractéristiques du complexe

Surface totale au sol : 46 000 m<sup>2</sup>. Trois salles d'audience, 1 200 postes de travail et 600 places de stationnement auxquels pourront s'ajouter, au besoin, une salle d'audience, 300 postes de travail et 150 places de stationnement.

## Plan de schmidt hammer lassen architects

Opinion du jury :

- L'ensemble sculptural aux tours carrées dotera la ville d'une image architecturale percutante tout en s'intégrant harmonieusement au paysage.
- La structure fonctionnelle de la Cour (Procureur, Juges, Greffier et salles d'audience) trouve un écho dans la composition architecturale. Le choix du même matériau pour toutes les façades garantit habilement la cohésion de l'ensemble.
- Le plan conjugue efficacité fonctionnelle et intégration urbaine.

Principales caractéristiques du projet :

- Les salles d'audience occupent la tour centrale du complexe.
- Le toit de la tour centrale est aménagé en terrasse.
- Les tours contenant les bureaux se dressent sur un même socle.
- Un espace public, agrémenté d'un bassin et de jardins, est prévu au rez de chaussée.
- Un espace commun destiné au personnel est prévu au premier étage.
- Le rez de chaussée est légèrement en contrebas pour plus de transparence.
- Il est ingénieusement tiré parti du relief pour plus de sécurité.
- La transparence est omniprésente.

Ensemble compact occupant un minimum de terrain et empiétant peu sur le paysage.

Construction « verte » : économies d'énergie, terrasse plantée, utilisation rationnelle de l'eau, couloir écologique et aménagement des espaces verts.

Utilisation, pour la plupart des façades, de nouveaux matériaux composites adaptés au climat, respectueux des dunes et durables.

Tapis ininterrompu de verdure au milieu duquel se dressera la tour principale abritant les salles d'audience.

Esplanade située à l'angle de Van Alkemadelaan et Oude Waalsdorperweg, qui donnera naturellement accès à l'entrée principale au personnel comme aux visiteurs.

Aire de stationnement souterraine réservée au personnel, dans la partie sud-ouest du complexe, avec accès piétonnier direct et aisé à l'esplanade, puis à l'entrée principale.

Enceinte de sécurité conçue de manière à offrir une protection maximale tout en n'obstruant pas la vue. L'aménagement paysager satisfait aux exigences de la sécurité et de l'esthétique.

## Échéancier

Sélection :

- Phase 1 : présélection des projets (février - octobre 2008).
- Phase 2 : modification et choix final (novembre 2008 - novembre 2009).
- Phase 3 : négociation du contrat (décembre 2009 - janvier 2010).

Finalisation du projet retenu (2010 - 2012)

- Fin du chantier en 2015
- Budget de construction initial : 92 millions d'euros.



